

La patrie suisse

Autor(en): **R.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

serens de gros et de petits cochons, de laies et de portées.

— Ça m'ennuie ce qu'il a dit à propos de la portée à Jules, dit M. Diserens en rentrant.

— Eh bien oui, si on avait su...

— Si seulement on avait vu Sami avant, on aurait su à quoi s'en tenir.

Pensifs et mécontents, les époux allèrent se coucher, et au matin, avant même de faire le déjeuner, Mme Diserens s'en fût vers ses petits cochons. Elle les contempla avec une inquiète sollicitude. Comme les autres jours, ils étaient vifs et avaient l'air affamé, mais il lui sembla cependant qu'ils étaient moins allongés qu'elle n'avait cru, et que leurs soies étaient rudes. Elle le dit à son mari qui, en effet, l'avait déjà remarqué.

— C'est ennuyeux ça, ajouta-t-il, on se fie à un type et voilà que ses cochons sont nourris au maïs... est-ce qu'ils avaient mangé ce matin ?

— Oui, bien liché, mais il m'a semblé que la femelle ne venait pas aussi vite à l'auge que l'autre.

— Il faudrait peut-être leur donner de la poudre Mayor.

Les petits cochons, cependant, manifestaient la ferme volonté de manger beaucoup. Dès qu'ils entendaient le pas de Mme Diserens, ils l'appelaient d'une voix suraiguë qui dénotait une bonne constitution. Tous ce qu'elle leur offrait, ils l'acceptaient sans faire compliments, au contraire, ils donnaient toujours à entendre qu'ils n'avaient pas eu leur ration complète. Un jour, M. Diserens trouva sa femme en train de les regarder d'un air dubitatif.

— Quand même, dit-elle, je crois qu'ils prospèrent un peu, ne trouves-tu pas ?

M. Diserens s'arrêta, et en silence, contempla longuement les cochons.

— Oui, dit-il enfin, il semble bien... mais rappelle-toi de ce que je te dis: pour avoir des beaux cochons cette année, il n'y a rien à espérer, des bêtes élevées au maïs ne peuvent rien donner de bon, Sami l'a bien dit.

Mme Diserens soupira. C'était pourtant bien ennuyeux de se donner tant de peine pour la gloire.

Pourtant leur passé, et les soupes au maïs qu'ils avaient avalées dans leur tendre enfance ne semblaient pas nuire au développement normal et prévu des petits cochons. Leurs estomacs étaient à l'abri de tout reproche, et, quand le repas n'était pas prêt à l'heure, ils se mettaient dans de redoutables colères et poussaient du groin contre la porte en proférant d'éclatantes injures. Mais Mme Diserens s'étant résignée à les considérer comme de pauvres avortons incapables de produire autre chose que des jambons dérisoires et des lards à faire pitié, elle avait cessé de s'intéresser à eux, ce qui fait qu'elle ne s'apercevait pas qu'ils gonflaient comme des baudruches. Mais un jour, une voisine qui passait par là au moment du repas s'extasia avec des exclamations.

— Nom de ma vie comme ces cochons ont prospéré depuis la dernière fois que je les ai vus! ils sont magnifiques, ces cochons!

— Vous trouvez ? dit Mme Diserens avec mélancolie, c'est des cochons qui ont été élevés au maïs, je n'ai pas tant bon espoir dessus.

Elle se sentit pourtant ébranlée dans sa conviction, et à midi parla à son mari de l'opinion de la voisine. Il haussa les épaules.

— Crois-moi, lui dit-il, ne te fais pas des idées pour ces cochons, c'est des crouïes bêtes, et ils seront toujours des crouïes bêtes... D'ailleurs, Auguste qui en a eu de la même portée, m'a dit que les siens sont tout à fait misérables.

Les jours, les semaines, les mois passèrent. A force de manger aux heures et de dormir entre les repas, les cochons devinrent gros, gras, dodus, ventripotents, à tel point qu'ils avaient mille peines à se lever pour aller à l'auge et qu'il fallut envisager la perspective de les convertir en saucisses.

Mme Diserens acheta des boyaux, des épices, quinze kilos de sel, et, au jour dit, le boucher vint avec son aide.

— Nom de sort, dit-il après avoir donné un coup d'œil à l'intérieur du boiton, tu te figures que rien qu'à nous trois on va sortir des gaillards pareils?... Tu es fou!

— Tu les trouves gros ? dit M. Diserens étonné, ils ne peuvent pas être bien formidables, c'est des cochons qui ont été élevés au maïs.

— Eh bien, un peu qu'ils sont gros... Il y a celui-là qui pèse au moins quatre cent-trente, tu verras si je me trompe... Va vite dire à Jules et à Auguste qu'ils viennent nous donner un coup de main.

Les cochons tués, il se trouva qu'ils étaient énormes. Le couteau ne traversait pas les lards, les jambons étaient fabuleux. Tout le jour, Mme Diserens dut courir au magasin pour acheter des boyaux, des épices, du sel et des toupines.

— Quand même, dit M. Diserens le soir, si ces cochons n'avaient pas été élevés au maïs, quelles bêtes ça aurait donné. J.-L. Duplan.

La Patrie Suisse. — C'est avec quarante-cinq belles gravures, dont douze portraits que nous arrive le numéro 876 (23 février) de la « Patrie Suisse ». C'est tout d'abord un grand, original et très beau portrait du Dr César Roux, puis ceux de MM. William Martin, Paul Werne, professeur, Emile Meyste et Edouard Meyste, les nouveaux président et directeur de la Compagnie générale de Navigation sur le Léman, et de plusieurs disparus : Paul Studer, Louis Wuarin, R.-A. Roechlin, H. Hollemoeger, Ed. Orelli.

Des vues de Bâle (cathédrale), de Genève (Port-Noir et Coligny), de Morat (ville et lac), de Montreux, de St-Ursanne, de Fribourg (nouvelle gare), de Zurich (future gare postale), de l'Oldenhorn, des Diablerets, de Solalex, du Rautispitz (Glaris) y font la part du paysage.

L'actualité y est représentée par une vue de l'avion du premier-lieutenant Albrecht, écrasé sur la glace du lac de St-Moritz et par le concours hippique de Gstaad. Des chroniques illustrées y sont consacrées aux lettres, à la musique, à l'alpinisme, à la science, aux sports.

Aucune revue suisse n'offre une telle richesse d'articles et d'illustrations. R. S.

LE PROGRÈS

GRACIEUSE comtesse, n'est-ce pas, vous nous autorisez à compter sur votre participation au bal de charité en faveur des Arméniens éternellement persécutés ? Osons-nous peut-être nous en prévaloir, ce serait une réclame très efficace ? Et vous savez, mais que cela soit dit dans le creux de l'oreille, on y dansera, dans toute sa « pureté », le Charleston, cette danse des négresses lubriques.

— Aimable baronne, vous me flattez. Puisque ma présence peut être utile à votre bonne œuvre, disposez de ma personne comme il vous convient. Du reste, vous savez bien que je me fais un devoir d'assister à tous ces bals de charité, ce sont les seules occasions où mes principes très stricts m'autorisent à danser !

Un tiers édifié se permet de faire à voix éteinte les réflexions suivantes :

— Ah oui, l'éternelle rengaine, la fin justifie et purifie les moyens ! Du temps de Néron l'Abominable, on se riait de ceux qui trépassaient dans l'arène sous les crocs des bêtes féroces et en ce siècle éclairé on va danser et s'amuser en faveur de ceux qui meurent persécutés. On progresse, c'est évident, mais le progrès est phénoménalement lent. Aimé Schabzigre.

L'INTERPELLATION DE JEAN-PIERRE

LE Conseil communal de Pouilly le Château était réuni au grand complet dans la salle de la maison de ville pour discuter des affaires communales. Pendant de nombreuses années les gens heureux de ce paisible village n'avaient pas connu les impôts et, au contraire, avaient reçu des répartitions.

L'augmentation du régent et de la régente, l'achat de sources et leur amenée sur le territoire de la commune, la transformation de l'Hôtel-de-Ville et l'acquisition d'une pompe à incendie à moteur, avaient petit à petit, rongé le capital communal et on en était arrivé au point d'envisager l'application de mesures radicales pour remédier à cet état de choses.

Au village, on n'était pas content. Chacun devinait qu'il faudrait bientôt, comme ailleurs, sortir son portemonnaie pour payer des impôts. Qu'avait-on besoin d'augmenter pareillement le régent et la régente, n'étaient-ils pas assez payés pour ce qu'ils faisaient, des gens qui étaient presque toujours en vacances, et puis, mon Dieu, les gamin's n'en sauraient pas plus pour tout ça !

Et l'achat des sources qui avaient coûté les yeux de la tête ! Avant, on avait deux bonnes fontaines et des puits et personne n'avait jamais soif.

Et, l'Hôtel-de-Ville qu'on avait tout repeint à neuf, et, cette pompe à incendie à moteur, si vous plaît, mon t'ê t'y possible, avant, on pompait à bras, c'était beaucoup plus simple et l'eau venait quand même, et puis, pour un crouïe incendie de temps en temps, et patati et patata !...

Ces messieurs de la Municipalité n'avaient pas été sans recevoir des mauvais compliments. M. le syndic redoutait d'aborder la question devant le Conseil et retardait ce moment.

En ce soir d'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé, le syndic se disposait à clôturer la séance lorsque Jean, le charron, qui avait une langue de diable, demanda la parole et interpella la Municipalité en ces termes :

— J'aimerais bien savoir si ces messieurs de la Municipalité ont pris des mesures pour remettre à flot les finances communales qui, ce que nous pouvons savoir, sont sérieusement en baisse ?

Le syndic répondit que la chose avait fait l'objet de longues discussions au sein de la Municipalité et qu'à la prochaine séance on en discuterait !

Jean-Pierre. — Rien du tout, nous voulons savoir ce qui en est de suite !

Des voix. — Parfaitement !

Un conseiller conservateur. — De la discussion jaillit la lumière et m'est avis que ces messieurs de la Municipalité en ont bien besoin !

Un radical à tout cran. — On a beau être municipal, on peut se tromper ! etc., etc.

Devant cette levée de boucliers, le président fit voter l'entrée en matière, ce qui fut admis à la quasi unanimité du Conseil, moins les membres de la Municipalité, bien entendu, puis donna la parole à qui voulait bien la prendre.

Francis du moulin qui passait pour un pettelette entama la discussion.

— Pour ce qui est de ceci, j'estime pour ce qui me concerne, que la Municipalité aurait dû s'occuper de plus près... afin que... oué !

(Une voix. — Ça ne veut rien dire !)

— Ça veut dire que si on s'en était tenu à ce qui avait été décidé au préalable... enfin je ne comprends et j'espère que vous me comprenez... nous n'en serions pas là !

Le syndic. — Vous avez l'air de nous suspecter ?

Francis. — Je n'irai pas jusque-là, mais vous pensez bien, syndic, qu'il faut, n'est-ce pas, vis-à-vis de la population, enfin, oué !...

Le syndic, lui coupant la parole. — Vous n'avez jamais la peine que nous avons eue pour mener tout ça à bien !

(Une voix. — A mal !)

Le boursier, en donnant un coup de poing sur son pupitre. — Taisez-vous !

Une autre voix. — On est ici pour discuter et on discutera, tonnerre, je voudrais bien voir !

Le président agitant un toupet qu'il n'utilisait que dans les grandes occasions.

— Du calme, messieurs, du calme, ou nous n'arriverons à rien du tout !

Lignu Octave, cordonnier, considéré pour un communiste par la majorité du Conseil :

— Pour moi, il n'y a qu'un seul remède à apporter à ce mal. Il faut créer des impôts, imposer ceux qui peuvent payer et il y en a assez au village !

Quelques braves à l'extrême gauche, brouhaha au centre et protestations indignées à la droite.

Le conservateur se levant furieux :

— Des impôts ! C'est facile à dire quand on sait d'avance qu'on n'en payera point !

Lignu. — On sait fort bien que noir comme